

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES



Durée

7h00
1 jour



Effectif

10 personnes
maximum



Prerequis

Référent CSE et
Entreprise



Publics

Directions, Cadres, Employés



Les Tarifs

Sur devis

(Le tarif comprend les frais annexes et peut évoluer en cas d'ajustement spécifique à l'entreprise)

Objectifs professionnels



- Maîtriser les définitions et le cadre juridique du harcèlement sexuel et des agissements sexistes.
- Identifier les signaux d'alerte et comprendre les conséquences pour les victimes et l'entreprise.
- Acquérir des méthodes et outils pour prévenir et traiter les situations signalées.
- Mener une enquête interne et mettre en place un plan d'action adapté.
- Communiquer efficacement et sensibiliser les collaborateurs.



Méthodes pédagogiques

Exposés théoriques
Exercices pratiques
Outils pratiques Échanges entre les participants.



Compétences Opérationnelles

- Identifier les situations à risque et comprendre les enjeux liés au harcèlement.
- Mener une action de prévention et de sensibilisation dans l'entreprise.
- Orienter et accompagner les victimes de harcèlement.
- Réaliser une enquête interne en cas de signalement.
- Collaborer avec les différents acteurs de la prévention (RH, médecine du travail, inspection du travail).

Modalités d'évaluation

- Positionnement des compétences avant et après la formation
- QCM et cas pratique en fin de formation

Suivi de l'exécution du programme

- Feuille d'émargement
- Une attestation de présence
- Attestation de formation
- Evaluation à chaud de la formation
- Evaluation à froid (à 3 mois)



Contenu pédagogique

Module 1 : Identifier les situations de harcèlement

Définitions et distinctions entre harcèlement sexuel, moral et agissements sexistes.

Cadre juridique : obligations de l'employeur, sanctions et recours.

Exemples de jurisprudence et cas concrets.

Module 2 : Identifier les situations à risque et leurs conséquences

Signaux d'alerte et stratégies des harceleurs.

Conséquences humaines (stress, absentéisme) et organisationnelles (climat social, image de l'entreprise).

Articulation avec la prévention des risques psychosociaux (RPS)

Module 3 : Mettre en place une prévention efficace

Actions de sensibilisation et de formation.

Intégration de la prévention dans les politiques RH et accords d'entreprise.

Création d'une procédure interne de signalement et de traitement.

Module 4 : Rôle et missions du référent harcèlement

Missions et compétences du référent harcèlement au CSE et en entreprise.

Coordination avec les acteurs internes et externes.

Développement des compétences relationnelles et éthiques.

Module 5 : Réagir face à une situation de harcèlement

Réception et analyse d'un signalement.

Déroulement d'une enquête interne.

Restitution des conclusions et mise en place d'un plan d'action.

Formation sur mesure possible
Immersion terrain
Des supports numérisés
Consultant IPRP et Coach

